

APL Accession : la Capeb propose des solutions d'urgence

LOGEMENT. Depuis la suppression décidée par le gouvernement de l'allocation logement accession, 523 dossiers de familles en attente de devenir propriétaire sont bloqués. La Capeb a décidé de prendre les devants en proposant plusieurs solutions d'urgence auprès de l'Etat et de la Région.

C'est la crise chez certains artisans du BTP. Ceux qui travaillent avec les sociétés comme Bourbon Bois ou Sica Réunion, spécialisées dans l'amélioration de l'habitat et le logement intermédiaire en accession. Depuis l'annonce du gouvernement de supprimer l'allocation logement accession, ces entreprises ont perdu près de 80% de leur activité.

"Le début de l'année avait bien commencé pour les artisans mais avec la suppression de l'APL accession, c'est un coup de poignard dans le dos des entreprises", lâche Cyrille Rickmounie, président de la Capeb. Il rappelle que 500 entreprises du BTP et 2000 emplois sont menacés avec cette décision du gouvernement. "Mais ce sont 523 dossiers de familles qui sont actuellement bloqués", poursuit-il. Autour de la table à la Capeb, les mêmes acteurs (syndicats CGTR et CFDT) qui avaient tiré la sonnette d'alarme à la CCIR (lire nos précédentes éditions). Les chambres

consulaires (CCIR et CMAR) ont assuré la Capeb de leur soutien.

Le secteur veut de la "visibilité" et surtout de la "visibilité". En débloquant les 523 dossiers en attente d'un financement, les artisans estiment qu'ils auront jusqu'à 1 an de travail. De quoi laisser le temps de trouver une solution pérenne.

"FUTUR DRAME SOCIAL ET SOCIÉTAL"

Mais en attendant, la Capeb a décidé de ne pas se croiser les bras et propose deux solutions pour venir financer ces logements privés de l'allocation logement accession.

Première solution, orienter les 10 à 15 millions d'euros de l'enveloppe financière dédiée à l'amélioration de l'habitat et la construction de logements évolutifs sociaux sous forme de LBU (ligne budgétaire unique) complémentaire, le tout de manière dérogatoire et exceptionnelle. Deuxième solution, étendre le champ de compétence de La Région, dans le cadre de la loi NOTRE,



La LBU ou un financement par la Région sont les pistes évoquées par la Capeb. Elle doit envoyer ses propositions au ministère et au conseil régional (photo LLY)

en demandant un financement à hauteur de 20 000 euros au titre de l'amélioration de l'habitat.

"Le Conseil régional peut être un échelon additionnel en complétant le montant de

l'investissement de chaque opération", explique Hubert Picardo, délégué au logement social à la Capeb. Plusieurs courriers vont partir dans les prochains jours au ministère des Outre-mer et du

Logement, mais également à La Région.

"Il y a une véritable urgence. Nous parlons de semaines déjà validés, il ne manque qu'une signature", avance

Hubert Picardo. "Si rien n'est fait, nous allons assister à un futur drame social et sociétal", prévient Cyrille Rickmounie.

Julien Delarue
jdelarue@jir.fr

Le modèle costaricien est adapté aux outre-mer

TOURISME. Dans un avis adopté mercredi dernier, le conseil économique, social et environnemental propose de promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer en s'inspirant du modèle touristique du Costa Rica.

Partant du fait que la Guadeloupe a été désignée par l'Unesco, "réserve de biosphère", que la Martinique est un des 34 hot spots de la biodiversité, que la

Guyane est connue pour son extraordinaire forêt amazonienne et ses nombreux fleuves et ses mangroves, que le lagon de Mayotte abrite 760 espèces de poissons différentes, et 22 espèces de mammifères marins, soit 1/4 de la diversité mondiale des baleines à bosses, des dauphins et des dugongs, qu'une partie du lagon de Nouvelle-Calédonie a été inscrite au patrimoine de l'Unesco

ou encore que les pitons, cirques et remparts de La Réunion sont entrés au patrimoine mondial, le conseil économique, social et environnemental, dans l'avis qu'il a adopté mercredi dernier pour l'instauration d'un nouveau modèle de tourisme outre-mer préconise d'engager les outre-mer sur la voie du tourisme durable en mettant l'identité culturelle et la richesse de la bio-

diversité des territoires au cœur de leur stratégie, portée par une véritable politique de recherche.

Il souhaite qu'au niveau national, une réunion interministérielle fixe les priorités d'élaboration des plans tourisme durable outre-mer qui déboucherait sur la signature des contrats d'objectifs entre l'Etat et les collectivités ultramarines. Le CESE propose encore que l'agence d'Etat Atout France Atout France se dote d'un pôle outre-mer pour faire le lien avec les collectivités ultramarines et appuyer les initiatives locales.

COMPENSER LE COÛT CARBONE DES VOYAGES

Non content de vouloir doter les observatoires du tourisme d'outils statistiques, le CESE veut aussi mettre l'accent sur la formation et les offres d'apprentissage en lien avec Ladom.

Il s'agit encore d'impliquer la population au développement durable par la découverte de la biodiversité. Ainsi, France tourisme ingénierie, la CDC et la future Agence nationale des territoires, pourraient accompa-

gner les collectivités ultramarines dans l'élaboration et la mise en place de plans en faveur du tourisme durable. Des taux bonifiés d'aide à l'investissement pourraient être proposés sur la base de critères de développement durable tout comme devraient être créés des dispositifs d'aide accompagnés d'un volet social (entre autres l'embauche, la formation continue, le maintien de l'emploi, l'accueil de jeunes en apprentissage) dans le secteur touristique.

Le CESE préconise encore que les entreprises de transport aérien et maritime qui assurent des liaisons vers les territoires d'outre-mer incitent leurs clients à compenser le coût carbone de leurs voyages par un don à une association locale œuvrant pour la protection de

l'environnement. Les compagnies s'engageraient à abonder ce don de façon équivalente.

Enfin, l'Etat et les collectivités poursuivent doivent amplifier leur politique de labellisation des initiatives touristiques durables présentes en outre-mer. En conclusion, le CESE estime que le tourisme durable dans les Outre-mer pourrait s'inspirer du modèle costaricien souvent cité pour son exemplarité.

Celui-ci allie une offre touristique classique avec une offre durable basée sur une multitude de structures locales, souvent familiales, réparties sur tout le territoire, en lien avec des parcs naturels valorisant l'extraordinaire biodiversité de ce pays.

FXG, à Paris



Le Conseil économique social et environnemental (CESE) préconise d'engager les outre-mer sur la voie du tourisme durable en mettant l'identité culturelle et la richesse de la biodiversité des territoires au cœur de leur stratégie.

La contribution du CESE aux assises

Jean-Etienne Antoinette et Joëlle Prévot-Madère ont été les rapporteurs pour avis de la contribution aux assises des outre-mer présentée par la délégation à l'outre-mer. L'accès à la santé et aux soins de qualité, l'accès à l'habitat et au droit au logement, l'accès pour la jeunesse aux parcours d'insertion et de formation, l'égalité femmes hommes, la transition numérique dans le sens de la performance sociale, économique et environnementale, la transition écologique, l'évaluation des dispositifs de soutien fiscal à l'investissement et d'aide sociale sont les huit axes développés dans cet avis, lui aussi adopté mercredi dernier.